



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 18 mars 2020 à 9 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, messieurs les conseillers Cédric Tessier, président, Gilles Chagnon, Pierre Lanthier et madame la conseillère Renée Amyot formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier, président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, monsieur Melvin Jomphe, directeur de cabinet et M^e Geneviève Leduc, greffière ainsi que messieurs Jean Audet, Alain Leclerc et madame Bianca Paquette.

CE-2020-166

**MODIFICATIONS À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT –
RUE MONTCALM - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT –
CÉDRIC TESSIER**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète des modifications à la signalisation de stationnement sur la rue Montcalm, dossier RS-18-366, comme illustré au plan numéro CRO-20-054 du 5 février 2020, le tout afin de :

Implanter une zone de stationnement interdit :

| <u>Rue</u> | <u>Côté</u> | <u>Endroit</u> | <u>En vigueur</u> |
|-------------------|--------------------|---|--------------------------|
| Montcalm | Sud | À partir de la rue Lois, sur une distance de 32 m vers l'est | En tout temps |
| Montcalm | Sud | D'un point situé à 57 m à l'est de la rue Lois, sur une distance de 32 m vers l'est | En tout temps |

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans les zones de stationnement mentionnées aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-20-054 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2020-167

SOUSSION 2019 SP 010 - RÉFECTION DES SERVICES MUNICIPAUX DE LA RUE NOTRE-DAME - PHASE 3 - DU BOULEVARD LABROSSE À LA RUE MONSEIGNEUR-LEMIEUX - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - JEAN-FRANCOIS LEBLANC

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Entreprises G.N.P. inc., 750, boulevard Pierre Roux E, Victoriaville, Québec, G6T 1S6, pour la phase 3B des travaux de réfection des services municipaux de la rue Notre-Dame, du boulevard Labrosse à la rue Monseigneur Lemieux, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant approximatif de 8 229 795,53 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 28 janvier 2020, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

| POSTE | MONTANT | DESCRIPTION |
|--------------------|-----------------|--|
| 06-30747-041-93626 | 610 000,00 \$ | Travaux de réfection du réseau routier - 17-3088 – Rue Notre-Dame, phase 3B - Pavage |
| 06-30788-016-93627 | 730 000,00 \$ | Aménagement du réseau routier et des sentiers récréatifs - 17-3088 – Rue Notre-Dame, phase 3B - Pavage |
| 18-17004-004-93628 | 2 000 000,00 \$ | Fonds dédiés aux infrastructures - 17-3088 – Rue Notre-Dame, phase 3B - Pavage |
| 18-18010-224-93629 | 247 753,59 \$ | Fonds dédiés aux infrastructures - 17-3088 – Rue Notre-Dame, phase 3B - Pavage |
| 18-18010-225-93630 | 1 856 383,72 \$ | Fonds dédiés aux infrastructures - 17-3088 – Rue Notre-Dame, phase 3B - Aqueduc |
| 18-18010-226-93631 | 2 070 762,95 \$ | Fonds dédiés aux infrastructures - 17-3088 – Rue Notre-Dame, phase 3 - Égouts |
| 04-13493 | 357 895,00 \$ | TPS à recevoir - Ristourne |
| 04-13593 | 357 000,27 \$ | TVQ à recevoir - Ristourne |

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mars 2020.

Adoptée

CE-2020-168

SOUSSION 2019 SP 347 - SERVICES PROFESSIONNELS - LOT 5 - PROGRAMME DE RÉFECTION DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES DU SECTEUR DE GATINEAU - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme WSP Canada inc., située au 2525, boulevard Daniel-Johnson, bureau 525, Laval, Québec, H7T 1S9, pour la prestation de services professionnels d'ingénieurs-conseils spécialisés en mécanique de procédés, en structure, en mécanique du bâtiment, en électricité (bâtiment et force motrice), en automatisation contrôle et instrumentation, en génie civil ainsi que des services de géo environnement, d'architecture, d'arpentage, d'aménagement paysager et la surveillance rattachée à toutes ces activités afin de réaliser les projets du lot de construction 5 du Programme de réfection et d'amélioration de la flexibilité opérationnelle de la station d'épuration des eaux usées du secteur de Gatineau (PRÉSTEP), pour un montant total approximatif de 3 452 517,59 \$ incluant les taxes, en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 11 février 2020, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, conformément à la grille d'évaluation autorisée.

De plus, ce comité autorise la firme WSP Canada inc. à présenter pour approbation tous les documents se rapportant aux travaux aux autorités compétentes en la matière.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

| POSTE | MONTANT | DESCRIPTION |
|--------------------|-----------------|---|
| 06-30778-002-93632 | 3 152 608,74 \$ | Réfection de la station d'épuration des eaux usées - 15-5101 - Honoraires - PRESTEP |
| 04-13493 | 150 142,10 \$ | TPS à recevoir - Ristourne |
| 04-13593 | 149 766,75 \$ | TVQ à recevoir - Ristourne |

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mars 2020.

Adoptée

CE-2020-169

SOUSSION 2019 SP 350 - REMPLACEMENT DE CONDUITES FIBROCIMENT - CENTRE SPORTIF G681 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Gestion DMJ, 57, route 105, unité 200, Chelsea, Québec, J9B 1L3, pour le remplacement de conduites fibrociment au Centre sportif, selon les plans et devis pour un montant total de 186 205 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission révisée déposée le 17 février 2020, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

| POSTE | MONTANT | DESCRIPTION |
|--------------------|---------------|---|
| 11-19002-010-93633 | 170 029,98 \$ | Travaux correctifs (EE-03-004) - 18-2012 - Centre sportif - Fibrociment |
| 04-13493 | 8 097,63 \$ | TPS à recevoir - Ristourne |
| 04-13593 | 8 077,39 \$ | TVQ à recevoir - Ristourne |

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mars 2020.

Adoptée

CE-2020-170

AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT DE SOUMISSION - SANS IMPACT BUDGÉTAIRE - LOT 1 - PROGRAMME DE RÉFECTION DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES DU SECTEUR DE GATINEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - JEAN LESSARD

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2018-260 du 18 avril 2018, octroyait un contrat à l'entrepreneur Beaudoin Canada (3990591 Canada inc.) pour les travaux du lot 1 du Programme de réfection de la station d'épuration des eaux usées du secteur de Gatineau, pour un montant total de 19 311 401,06 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE des travaux supplémentaires recommandés par le consultant Tetra Tech QI inc., pour un montant de 8 915,63 \$ incluant les taxes, ont déjà été approuvés par la délégation de pouvoir numéro 159235;

CONSIDÉRANT QUE des travaux supplémentaires recommandés par le consultant Tetra Tech QI inc., pour un montant de 13 154,28 \$ incluant les taxes, ont déjà été approuvés par la délégation de pouvoir numéro 162149;

CONSIDÉRANT QUE des travaux supplémentaires recommandés par le consultant Tetra Tech QI inc., pour un montant de 18 731,07 \$ incluant les taxes, ont déjà été approuvés par la délégation de pouvoir numéro 163963;

CONSIDÉRANT QUE des travaux supplémentaires recommandés par le consultant Tetra Tech QI inc., pour un montant de 24 936,31 \$ incluant les taxes, ont déjà été approuvés par la délégation de pouvoir numéro 164474;

CONSIDÉRANT QUE des travaux supplémentaires recommandés par le consultant Tetra Tech QI inc., pour un montant de 62 025,32 \$ incluant les taxes, ont déjà été approuvés par la délégation de pouvoir numéro 165702;

CONSIDÉRANT QUE des travaux supplémentaires recommandés par le consultant Tetra Tech QI inc., pour un montant de 34 280,51 \$ incluant les taxes, ont déjà été approuvés par la délégation de pouvoir numéro 166098;

CONSIDÉRANT QUE des travaux supplémentaires recommandés par le consultant Tetra Tech QI inc., pour un montant de 33 993,37 \$ incluant les taxes, ont déjà été approuvés par la délégation de pouvoir numéro 168052;

CONSIDÉRANT QU'après révision, le consultant Tetra Tech QI inc., recommande un montant supplémentaire de 32 832,81 \$ et un crédit de 574,88 \$, donc un montant net de 32 257,93 \$ incluant les taxes, concernant les travaux du lot 1 du Programme de réfection de station d'épuration des eaux usées du secteur de Gatineau;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau une résolution du comité exécutif est nécessaire puisque le montant supplémentaire excède la limite de 200 000 \$ prévue au règlement :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine la délégation de pouvoir numéro 159235 pour un montant de 8 915,63 \$ incluant les taxes;
- entérine la délégation de pouvoir numéro 162149 pour un montant de 13 154,28 \$ incluant les taxes;
- entérine la délégation de pouvoir numéro 163963 pour un montant de 18 731,07 \$ incluant les taxes;
- entérine la délégation de pouvoir numéro 164474 pour un montant de 24 936,31 \$ incluant les taxes;
- entérine la délégation de pouvoir numéro 165702 pour un montant de 62 025,32 \$ incluant les taxes;
- entérine la délégation de pouvoir numéro 166098 pour un montant de 34 280,51 \$ incluant les taxes;
- entérine la délégation de pouvoir numéro 168052 pour un montant de 33 993,37 \$ incluant les taxes;
- autorise un montant supplémentaire de 32 832,81 \$ et un crédit de 574,88 \$, donc un montant net de 32 257,93 \$ incluant les taxes, portant le cumulatif des ajustements à approuver à 228 294,43 \$ incluant les taxes, et ce, sans impact budgétaire.

Le coût total de ce contrat ajusté représente un montant de 19 539 695,49 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

| POSTE | MONTANT | DESCRIPTION |
|--------------------|--------------|--|
| 06-30778-006-93634 | 29 980,73 \$ | Réfection de la station d'épuration des eaux usées - 15-5101 – Travaux PRESTEP - Lot 1 |
| 04-13493 | 1 427,82 \$ | TPS à recevoir - Ristourne |
| 04-13593 | 1 424,26 \$ | TVQ à recevoir - Ristourne |

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mars 2020.

Adoptée

CE-2020-171

AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT DE SOUMISSION - SANS IMPACT BUDGÉTAIRE - SOUMISSION 2019 SI 329 - SERVICES PROFESSIONNELS - PROJET DE REMPLACEMENT D'UNE PASSERELLE SUR LE SENTIER CÔTE-DES-NEIGES ET DU REMPLACEMENT D'UN GARDE-CORPS SUR LE BOULEVARD ALEXANDRE-TACHÉ - DISTRICTS ÉLECTORAUX DU VERSANT ET DU MANOIR-DES-TREMBLES-VAL-TÉTREAU - DANIEL CHAMPAGNE ET JOCELYN BLONDIN

CONSIDÉRANT QU'un contrat, d'un montant total approximatif de 89 225,20 \$ incluant les taxes, a été adjugé par la délégation de pouvoir numéro 165078 à la firme d'ingénieurs-conseils QDI inc., pour la préparation de plans et devis, incluant la surveillance des travaux avec résidence, relativement au projet de remplacement d'une passerelle sur le sentier Côte-des-Neiges et du remplacement d'un garde-corps sur le boulevard Alexandre-Taché;

CONSIDÉRANT QUE le projet de remplacement d'une passerelle sur le sentier Côte-des-Neiges est assujéti à des autorisations du ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCC), en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*;

CONSIDÉRANT QU'un ajustement d'honoraires professionnels supplémentaires au montant de 13 538,31 \$ incluant les taxes, est requis pour l'obtention d'une autorisation environnementale en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* requise en raison de l'exécution de travaux en bande riveraine, et la surveillance de ces ouvrages additionnels;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation du pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, une résolution du comité exécutif est nécessaire puisque le montant cumulatif du contrat excède la limite de 100 000 \$ prévue au règlement;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit soumettre au MELCC tous les documents requis pour obtenir les certificats d'autorisation requis en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*;

CONSIDÉRANT QU'une résolution de la Ville est requise pour autoriser la firme mandatée à déposer les demandes d'autorisation et le certificat de conformité des travaux au nom de la Ville auprès des autorités compétentes;

CONSIDÉRANT QU'après vérification, le Service des infrastructures recommande l'approbation des honoraires supplémentaires :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine la délégation de pouvoir numéro 165078 au montant de 89 225,20 \$ incluant les taxes, à la firme d'ingénieurs-conseils QDI inc., pour la préparation des plans et devis, incluant la surveillance des travaux avec résidence relativement au projet de remplacement d'une passerelle sur le sentier Côte-des-Neiges et du remplacement d'un garde-corps sur le boulevard Alexandre-Taché;
- approuve le montant de 13 538,31 \$ incluant les taxes, sans impact budgétaire, pour des honoraires professionnels supplémentaires à la firme QDI inc., dans le cadre du mandat de préparation des plans et devis, incluant la surveillance des travaux avec résidence du projet de remplacement d'une passerelle sur le sentier Côte-des-Neiges et du remplacement d'un garde-corps sur le boulevard Alexandre-Taché;
- autorise la firme QDI inc., 635, boulevard de la Gappe, Gatineau, Québec, J8T 8G1, à soumettre toute demande d'autorisation ainsi que tous les documents requis se rapportant à ces travaux au MELCC et aux autorités compétentes en la matière, et à présenter tout engagement en lien avec les demandes d'autorisation requises pour les projets;
- confirme son engagement à transmettre au MELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur ou un professionnel autorisé, selon le cas, quant à la conformité des travaux réalisés avec les autorisations accordées.

Le coût total de ce contrat représente un montant de 102 763,51 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

| POSTE | MONTANT | DESCRIPTION |
|--------------------|----------------|---|
| 18-17003-060-93635 | 12 362,28 \$ | Honoraires professionnels - Projets routiers, d'aqueduc et d'égouts - 18-3106 – Passerelle sur le sentier Côte-des-Neiges |
| 04-13493 | 588,75 \$ | TPS à recevoir - Ristourne |
| 04-13593 | 587,28 \$ | TVQ à recevoir - Ristourne |

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mars 2020.

Adoptée

CE-2020-172

AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT DE SOUMISSION - SANS IMPACT BUDGÉTAIRE - FIRME SNC-LAVALIN INC. - AJOUT DES PLANS ET DEVIS POUR UN SECTEUR DU REZ-DE-CHAUSSÉE DANS LE CADRE DU RÉAMÉNAGEMENT DU 2^E ÉTAGE DU 100, RUE D'EDMONTON (ATELIERS MUNICIPAUX DE HULL) - SERVICES PROFESSIONNELS EN MÉCANIQUE-ÉLECTRIQUE - DISTRICT ÉLECTORAL DU PARC-DE-LA-MONTAGNE-SAINT-RAYMOND - LOUISE BOUDRIAS

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2017-794 du 13 septembre 2017, mandatait la firme SNC-Lavalin inc., pour les services professionnels d'ingénieur mécanique-électrique pour le projet de réaménagement du 2^e étage du 100, rue d'Edmonton (ateliers municipaux de Hull) au montant de 62 661,38 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2019-87 du 24 janvier 2019, entérinait l'indexation des honoraires professionnels au montant de 7 348,05 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE la firme SNC-Lavalin inc. a soumis à la Ville de Gatineau un montant de 27 446,83 \$ incluant les taxes, pour la préparation des plans et devis pour l'ajout d'un secteur du rez-de-chaussée à aménager, non prévu initialement;

CONSIDÉRANT QUE le montant total de l'ajustement au contrat dépasse la limite autorisée par le Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation du pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, soit 10 % du contrat approuvé dans le présent cas;

CONSIDÉRANT QUE le Service des infrastructures a évalué la demande de coût et en recommande l'approbation :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve l'ajustement au montant de 27 446,83 \$ incluant les taxes, et ce, sans impact budgétaire, au mandat professionnel de la firme SNC-Lavalin inc., dans le cadre du projet de réaménagement du 2^e étage du 100, rue d'Edmonton (ateliers municipaux de Hull);

Le coût du contrat représente un montant total de 97 456,26 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

| POSTE | MONTANT | DESCRIPTION |
|--------------------|----------------|--|
| 18-10025-002-93636 | 25 062,61 \$ | Aménagement des bureaux au 100, rue d'Edmonton - 15-2010 - Honoraires professionnels |
| 04-13493 | 1 193,60 \$ | TPS à recevoir - Ristourne |
| 04-13593 | 1 190,62 \$ | TVQ à recevoir - Ristourne |

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mars 2020.

Adoptée

CE-2020-173

SOUSSION 2020 SP 002 - SERVICE D'ARBORICULTURE (ABATTAGE) ET DE FORESTERIE - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat pour les deux sections à la firme Serviforêt, 10, rue Saint-Gérard, Saint-Stanislas, Québec, G0X 3E0, pour le service d'arboriculture (abattage) et de foresterie pour l'année 2020, pour un montant total de 999 937,58 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 6 décembre 2019, cette dernière ayant déposée la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

| POSTE | MONTANT | DESCRIPTION |
|--------------------|----------------|---|
| 02-71431-521-93625 | 913 076,29 \$ | Plantation d'arbres – Entretien et réparation d'infrastructures |
| 04-13493 | 43 485,00 \$ | TPS à recevoir - Ristourne |
| 04-13593 | 43 376,29 \$ | TVQ à recevoir - Ristourne |

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mars 2020.

Adoptée

CE-2020-174

SOUSSION 2019 SP 361 - INSTALLATION ET RÉPARATION DE DIVERS POTEAUX DE RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE ET DE NOUVEAUX LAMPADAIRES - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Michel Guimont Entrepreneur électricien ltée, 2222, rue Charland, Montréal, Québec, H1Z 1B4, pour la réparation et l'installation de divers poteaux de réseaux d'éclairage et de nouveaux lampadaires, pour un montant approximatif total pour trois ans de 1 099 293,22 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 17 février 2020, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Le contrat sera d'une durée de trois ans, et ce, à compter du 21 mai 2020 jusqu'au 20 mai 2023. Après la première année du contrat, les prix unitaires seront révisés annuellement, le tout basé sur l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada.

De plus, le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires aux budgets des années 2021 à 2023 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires :

| POSTE | DESCRIPTION |
|--------------|---|
| 02-31410 521 | Éclairage des rues – Entretien et réparation d'infrastructures |
| 02-31510 521 | Feux de circulation et traverses – Entretien et réparation d'infrastructures |
| 02-19130 521 | Programme Auto-Assurance Programme d'éclairage de rues Remplacement des feux de circulation |

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mars 2020.

Adoptée

CE-2020-175

SOUSSION 2019 SP 387 - INSPECTION ET ANALYSE DE BORNES D'INCENDIE 2020-2021 - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Nordikeau inc., 603, boulevard Base de Rock, Joliette, Québec, J6E 5P3, pour l'inspection et l'analyse de bornes d'incendie 2020-2021, pour un montant approximatif total pour deux ans de 181 603,01 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 13 février 2020, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

De plus, le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires au budget de l'année 2021 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

| POSTE | MONTANT | DESCRIPTION |
|--------------------|--------------|--|
| 02-22290-521-93638 | 79 394,17 \$ | Bornes fontaines – Entretien et réparation d'infrastructures |
| 04-13493 | 3 781,13 \$ | TPS à recevoir - Ristourne |
| 04-13593 | 3 771,67 \$ | TVQ à recevoir - Ristourne |

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mars 2020.

Adoptée

CE-2020-176

AUTORISER UN MONTANT SUPPLÉMENTAIRE POUR DES QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES À LA LOCATION DU SYSTÈME DE TÉLÉMÉTRIE (GPS) - SOUMISSION 2019 SP 14 - LOCATION D'UN SYSTÈME DE TÉLÉMÉTRIE (GPS) - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2019-569 du 21 août 2019, adjugeait un contrat à la firme Focus Gestion de flotte et carburant inc., 790, rue de la Rand, suite 200, Sherbrooke, Québec, J1H 1W7, pour la location d'un système de télémétrie (GPS), sur la base des prix unitaires apparaissant à la formule de soumission, pour un montant total approximatif pour quatre ans de 543 068,32 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE l'article 6 du Cahier des charges particulières prévoit que les quantités indiquées à la formule de soumission sont inscrites à titre indicatif seulement et pourront varier à la hausse ou à la baisse selon les besoins réels en cours de contrat :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise un montant additionnel de 99 747,71 \$ incluant les taxes, à la firme Focus Gestion de flotte et carburant, sur la base des prix unitaires apparaissant à la formule de soumission afin de munir de GPS et de système de télémétrie les citernes, les balais pour les sentiers récréatifs et les équipements de tonte afin de suivre les opérations de tonte de pelouse, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres 2019 SP 014.

Le contrat sera valide à compter de la date d'adjudication jusqu'au 31 octobre 2023, avec la possibilité de le prolonger pour cinq périodes additionnelles d'une année. Les prix seront fixes et fermes jusqu'au 31 octobre 2023.

Si les options de renouvellement sont retenues, les prix unitaires seront alors indexés selon l'indice des prix à la consommation.

De plus, le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires au budget des années 2021 à 2023, les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

| POSTE | MONTANT | DESCRIPTION |
|--------------------|--------------|--|
| 02-71440-513-93639 | 16 483,04 \$ | Tonte des pelouses et fauchage des hautes herbes – Location d'équipements |
| 02-71440-542-93640 | 2 986,89 \$ | Tonte des pelouses et fauchage des hautes herbes – Entretien d'équipements |
| 02-71440-513-93641 | 1 020,48 \$ | Tonte des pelouses et fauchage des hautes herbes – Location d'équipements |
| 02-31240-513-93642 | 1 965,36 \$ | Balayage et arrosage – Location d'équipements |
| 02-31240-542-93643 | 314,96 \$ | Balayage et arrosage – Entretien d'équipements |
| 04-13493 | 1 084,45 \$ | TPS à recevoir - Ristourne |
| 04-13593 | 1 081,76 \$ | TVQ à recevoir - Ristourne |

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mars 2020.

Adoptée

CE-2020-177

AUTORISER LES DÉPENSES POUR LA PARTICIPATION D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION JEUNESSE DE GATINEAU À LA RENCONTRE DU RÉSEAU DES GRANDES VILLES QUI AURA LIEU À TROIS-RIVIÈRES LE 27 MARS 2020

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau compte sur sa Commission jeunesse pour accompagner les jeunes gatinois et gatinoises dans leur parcours citoyen depuis maintenant 20 ans;

CONSIDÉRANT QUE la Commission jeunesse est invitée à faire valoir le savoir-faire développé par la Ville de Gatineau en matière de jeunesse auprès des grandes villes en développement social, lors de la rencontre du 27 mars 2020 à Trois-Rivières :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- autorise la participation de la coprésidente jeune de la Commission jeunesse de Gatineau, à la rencontre du Réseau des grandes villes en développement social qui aura lieu à Trois-Rivières le 27 mars 2020;
- autorise le trésorier à rembourser les dépenses pour la participation de la coprésidente jeune à la rencontre du Réseau des grandes villes en développement social, qui aura lieu à Trois-Rivières le 27 mars 2020, et ce, sur présentation de pièces de comptes à payer préparées par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés.

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mars 2020.

Adoptée

CE-2020-178

SOUMISSION 2020 SP 061 - PROGRAMMATION ARTISTIQUE DES SAISONS ESTIVALES 2020 À 2022 - CÔTÉ JARDIN ET ESPACE T - SERVICE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES LETTRES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- adjuge un contrat à la Corporation du centre culturel de Gatineau (Maison de la culture de Gatineau), 855, boulevard de la Gappe, Gatineau, Québec, J8T 8H9, pour organiser, présenter et promouvoir un total de 21 spectacles, à raison de sept spectacles par année, à la programmation artistique des saisons estivales 2020, 2021 et 2022 de Côté Jardin (place de la Cité) et d'Espace T (la terrasse de la salle Odyssée de la Maison de la culture de Gatineau) pour un montant total pour trois ans de 139 694,63 \$ incluant les taxes;
- autorise la directrice par intérim du Service des arts, de la culture et des lettres à signer l'entente avec la Corporation du centre culturel de Gatineau;
- autorise le trésorier à prévoir les sommes nécessaires aux budgets des années 2021 et 2022 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

| POSTE | MONTANT | DESCRIPTION |
|--------------------|--------------|--|
| 02-72139-419-93637 | 42 519,94 \$ | Place-de-la-Cité (spectacles extérieurs) – Autres professionnels administratifs |
| 04-13493 | 2 025,00 \$ | TPS à recevoir - Ristourne |
| 04-13593 | 2 019,94 \$ | TVQ à recevoir - Ristourne |

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mars 2020.

Adoptée

CE-2020-179

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 5 - ACCEPTATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 7 - LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 7 AINSI QUE LES LISTES DES EMBAUCHES NUMÉROS 54 ET 6

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 5, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 7, la liste des réquisitions numéro 7 ainsi que les listes des embauches numéro 54 et 5 :

| Numéros des listes | Descriptions | Montants | Périodes |
|---------------------------------|----------------------------------|---------------|-----------------------|
| Liste PA numéro 5 | Pièces de comptes à payer | 44 748,47 \$ | 17 au 21 février 2020 |
| Liste PD numéro 7 | Pièces de comptes à payer | 494 923,42 \$ | 17 au 21 février 2020 |
| Liste des réquisitions numéro 7 | Pièces de comptes à payer | 5 411,36 \$ | 17 au 21 février 2020 |
| Liste des embauches numéros 54 | Embauche du personnel temporaire | 7 228,42 \$ | 9 au 15 février 2020 |
| Liste des embauches numéros 6 | Embauche du personnel temporaire | 530 658,04 \$ | 9 au 15 février 2020 |

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mars 2020.

Adoptée

CE-2020-180

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-07 POUR UN MONTANT TOTAL DE 346 526,12 \$ POUR LA PÉRIODE DU 20 AU 26 FÉVRIER 2020

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-07 d'un montant de 346 526,12 \$ pour la période du 20 au 26 février 2020.

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mars 2020.

Adoptée

CE-2020-181

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 6 - ACCEPTATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 8 - LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 8 AINSI QUE LES LISTES DES EMBAUCHES NUMÉROS 55 ET 7

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 6, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 8, la liste des réquisitions numéro 8 ainsi que les listes des embauches numéro 55 et 7 :

| Numéros des listes | Descriptions | Montants | Périodes |
|---------------------------------|----------------------------------|-----------------|-----------------------|
| Liste PA numéro 6 | Pièces de comptes à payer | 9 627,83 \$ | 24 au 28 février 2020 |
| Liste PD numéro 8 | Pièces de comptes à payer | 577 207,88 \$ | 24 au 28 février 2020 |
| Liste des réquisitions numéro 8 | Pièces de comptes à payer | 8 881,91 \$ | 24 au 28 février 2020 |
| Liste des embauches numéros 55 | Embauche du personnel temporaire | 22 997,58 \$ | 16 au 22 février 2020 |
| Liste des embauches numéros 7 | Embauche du personnel temporaire | 2 800 106,51 \$ | 16 au 22 février 2020 |

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mars 2020.

Adoptée

CE-2020-182

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 7 - ACCEPTATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 9 - LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 9 AINSI QUE LES LISTES DES EMBAUCHES NUMÉROS 56 ET 8

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 7, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 9, la liste des réquisitions numéro 9 ainsi que les listes des embauches numéros 56 et 8 :

| Numéros des listes | Descriptions | Montants | Périodes |
|---------------------------------|----------------------------------|---------------|-----------------------|
| Liste PA numéro 7 | Pièces de comptes à payer | 31 930,39 \$ | 2 au 6 mars 2020 |
| Liste PD numéro 9 | Pièces de comptes à payer | 647 978,65 \$ | 2 au 6 mars 2020 |
| Liste des réquisitions numéro 9 | Pièces de comptes à payer | 2 486,15 \$ | 2 au 6 mars 2020 |
| Liste des embauches numéros 56 | Embauche du personnel temporaire | 12 241,19 \$ | 23 au 29 février 2020 |
| Liste des embauches numéros 8 | Embauche du personnel temporaire | 287 309,56 \$ | 23 au 29 février 2020 |

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mars 2020.

Adoptée

CE-2020-183

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-08 POUR UN MONTANT TOTAL DE 410 035,93 \$ POUR LA PÉRIODE DU 27 FÉVRIER AU 4 MARS 2020

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-08 d'un montant de 410 035,93 \$ pour la période du 27 février au 4 mars 2020.

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mars 2020.

Adoptée

CE-2020-184

SOUSSION 2019 SP 404 - LOCATION ET FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES - SERVICE DE L'INFORMATIQUE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- accepte la soumission de la firme Service informatique D.L. inc., 435, boulevard Maloney Est, Gatineau, Québec, J8P 6Z8, selon la section 1 – Location d'équipements informatiques, pour un montant total de 415 711,09 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 22 janvier 2020, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour l'ensemble des sections 1 et 2;

- adjuge un contrat à la firme Lenovo Services financiers, 5035, rue South Service, Burlington, Ontario, L7L 6M9, pour le financement de la section 1 – Location d'équipements informatiques citée ci-haut, et ce, au taux annuel de 269,94 \$ par tranche de 1 000 \$ excluant les taxes, pour un terme de quatre ans avec valeur de rachat à 1 \$, à compter de la date d'acceptation, pour un montant total approximatif de 448 868,19 \$ incluant les taxes. Le taux soumis est variable en fonction de la date de livraison de la marchandise. Le loyer annuel est fixé approximativement à 112 217,05 \$ incluant les taxes;
- adjuge un contrat à la firme Service informatique D.L. inc., 435, boulevard Maloney Est, Gatineau, Québec, J8P 6Z8, selon la section 2 – Fourniture d'équipements informatiques, pour un montant total approximatif pour huit mois de 88 513,40 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 22 janvier 2020, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour l'ensemble des sections 1 et 2.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires :

| POSTE | MONTANT (incluant les taxes) | DESCRIPTION |
|---------------|---|---|
| 02-13430-514 | 112 217,05 \$ | Informatique - Location d'équipements informatiques |
| Divers postes | 88 513,40 \$ | Divers postes des services requérants |

Le trésorier est autorisé à prévoir les montants nécessaires aux budgets des années 2021 à 2023 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mars 2020.

Adoptée

CE-2020-185

MODIFICATION TEMPORAIRE À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RUE LAVAL - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - CÉDRIC TESSIER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète une modification temporaire à la signalisation de stationnement sur la rue Laval, dossier RS-20-058, comme illustré au plan numéro CRO-20-074 du 19 février 2020, le tout afin de :

Implanter une zone de stationnement limité :

| <u>Rue</u> | <u>Côté</u> | <u>Endroit</u> | <u>En vigueur</u> |
|------------|-------------|--|---|
| Laval | Est | De la rue de l'Hôtel-de-Ville, sur une distance de 69 m vers le sud | 2 heures Entre 7 h et 18 h Du lundi au vendredi |
| Laval | Est | D'un point situé à 92 m au sud de la rue de l'Hôtel-de-Ville, sur une distance de 34 m vers le sud | 2 heures Entre 7 h et 18 h Du lundi au vendredi |

La présente résolution remplace temporairement toute signalisation précédente régissant le stationnement dans la zone de stationnement mentionnée aux présentes. Les horodateurs seront remis en place à la suite des travaux en cours, ce qui aura pour effet d'annuler la signalisation temporaire autorisée par la présente résolution.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-20-074 qui fait partie intégrante de la présente.

Cette signalisation sera retirée suite aux travaux de réfection de la rue Laval.

Adoptée

CE-2020-186

PROLONGATION DE L'AFFECTATION TEMPORAIRE DE MADAME CHRISTINE CHARETTE À UN SURCROÎT DE TRAVAIL DE 12 MOIS À TITRE DE RESPONSABLE - FINANCEMENT ET CONTRÔLE POUR LE SERVICE DES INFRASTRUCTURES

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, les dépenses en salaire associées à un surcroît de travail de plus de 100 000 \$ doivent être soumises au comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un surcroît de travail à titre de responsable, Financement et contrôle pour le Service des infrastructures jusqu'au 21 mai 2021;

CONSIDÉRANT QUE la dépense accordée à ce surcroît de travail dépassera la somme de 100 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'affectation temporaire de madame Christine Charette à un surcroît de travail à titre de responsable, Financement et contrôle pour le Service des infrastructures jusqu'au 21 mai 2021.

Le salaire de madame Christine Charette sera celui de la classe 10, échelon 7 de l'échelle salariale des employés cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-30118-135 - Administration - Service des infrastructures – Temporaire – Non syndiqués.

Le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires au budget de l'année 2021 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mars 2020.

Adoptée

DÉPÔT DE DOCUMENTS

1. Dépôt de la liste des mouvements de personnel syndiqué en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau – Période du 1^{er} au 29 janvier 2020

CE-2020-187

MANDATER LE SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES POUR PRENDRE TOUS RECOURS UTILES CONTRE GO MULTI MÉDIA INC., A4 ARCHITECTURE + DESIGN INC. ET DLS CONSTRUCTION INC. AFIN D'OBTENIR LE REMBOURSEMENT DE TOUS LES DOMMAGES SUBIS DANS LE CADRE DE LA MISE À NIVEAU DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES ET SCÉNIQUES À LA SALLE ODYSSEE DE LA MAISON DE LA CULTURE

CONSIDÉRANT QUE le 4 avril 2017, la Ville a octroyé un contrat de services professionnels de scénographie à Go Multi Média inc. afin de procéder à des relevés, aux préparations du plan de salle et à la rédaction des documents d'appel d'offres dans le cadre du projet de mise à niveau des équipements techniques et scéniques de la salle Odyssee de la Maison de la culture;

CONSIDÉRANT QUE le 12 mai 2017, la Ville a octroyé un contrat de services professionnels d'architecture pour la réalisation des travaux de mise à niveau des équipements techniques et scéniques de la salle Odyssee suite à l'appel d'offres 2017 SI 129;

CONSIDÉRANT QUE le 16 août 2017, la Ville a octroyé un contrat à DLS Construction inc. afin d'effectuer les travaux de mise à niveau des équipements technique et scéniques de la salle Odyssee suite à l'appel d'offres 2017 SP 206;

CONSIDÉRANT QUE dès la fin des travaux, plusieurs défauts majeurs ont été constatés sur le plancher de scène créant un niveau inconstant de la scène;

CONSIDÉRANT QUE malgré de nombreuses discussions et tentatives de négociation avec les entreprises ayant travaillé sur le projet, il a été impossible d'en arriver à une entente;

CONSIDÉRANT QUE go Multi Média inc., A4 Architecture + Design inc. et DLS Construction inc. refusent de procéder aux travaux de réparation à leurs frais :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité mandate le Service des affaires juridiques afin de prendre tous recours utiles dans le cadre de ce litige pour récupérer toute somme due à la Ville de Gatineau résultant des faits allégués aux présentes.

Adoptée

CÉDRIC TESSIER
Conseiller et président
Comité exécutif

M^e GENEVIÈVE LEDUC
Greffière
Comité exécutif